

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12060**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Dessinateur en CAO DAO bâtiment et architecture

Nouvel intitulé : Dessinateur-concepteur en CAO DAO bâtiment et architecture

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| Actes & Formations                       | Directeur  |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

230n Etudes et projets d'architecture et de décors

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Collaborateur direct de l'architecte, le dessinateur-concepteur a pour mission de mener à bien un projet de construction de bâtiment pour un maître d'ouvrage privé ou pour une institution publique. Il intervient sur tout type de constructions : neuves ou anciennes (extension, réhabilitation), individuelles ou collectives, résidentielles ou professionnelles, pour le secteur privé ou public. Sa démarche d'accompagnement du projet sera globale. Il établit un cahier des charges en faisant la recherche des besoins du maître d'ouvrage. Il répertorie les risques liés à l'exploitation du ou des bâtiments. Il respecte les réglementations sur les moyens de lutte contre l'incendie et à l'accessibilité des lieux aux personnes à mobilité réduite. En prenant en compte l'endroit destiné à la construction, il respecte les contraintes constructives, le règlement d'urbanisme et l'environnement. Il collecte les rapports des bureaux d'études spécialisés. Ensuite, il organise un travail de recherche afin de produire des croquis, des schémas et des plans de bâtiment, des images numériques ou des maquettes représentant des systèmes constructifs ou des intentions d'architecture. Rigoureux et maîtrisant les réglementations d'urbanisme et de la construction, il établit le dossier de permis de construire. Il réalise les plans d'exécutions destinés aux entreprises, sur lesquels il devra reporter les informations transmises par les bureaux d'études spécialisés. Il peut se déplacer sur le site de construction pour veiller au bon déroulement du chantier. Aujourd'hui, le dessinateur doit tenir compte de l'impact de la construction sur l'environnement. La démarche environnementale, les énergies renouvelables, la construction en matériaux sains et la volonté de construire économiquement sont autant de défis à relever.

Les capacités attestées relèvent des 4 missions suivantes :

Mission 1 - Réalisation du projet

M1A1 - organiser le projet

M1A2 - dessiner le projet

Mission 2 - Formaliser le projet

M2A1 - participer aux réunions du projet

M2A2 - constituer la demande de permis de construire

Mission 3 - Réaliser les plans du projet de construction

M3A1 - réaliser les plans destinés à la construction

M3A2 - vérifier la faisabilité du projet

Mission 4 - Actualiser la projet lors de sa construction

M4A1- vérification en cours de construction

M4A2 - classer, archiver et vérifier

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les dessinateurs concepteurs en bâtiment travaillent dans les bureaux d'études, dans les entreprises de construction, les cabinets d'architecture ou les institutions publiques.

Dessinateur concepteur bâtiment

### Codes des fiches ROME les plus proches :

F1104 : Dessin BTP

F1108 : Métré de la construction

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- évaluation : interprétation du projet et réalisation des plans
- évaluation : dessin et conception assistés par ordinateur
- évaluation : stage en entreprise
- évaluation : soutenance de la période en entreprise
- évaluation : rapport de stage

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

|  |   |   |
|--|---|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | • 4 professionnels<br>• Le directeur de l'organisme |
| En contrat d'apprentissage                                       | X |   |
| Après un parcours de formation continue                          | X | idem, cf jury précédent                             |
| En contrat de professionnalisation                               | X | idem  |
| Par candidature individuelle                                     | X | idem  |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2010                      | X | idem  |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 janvier 2011 publié au Journal Officiel du 02 février 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau III, sous l'intitulé Dessinateur en CAO DAO bâtiment et architecture avec effet au 02 février 2011, jusqu'au 02 février 2015.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

75 % des apprenants obtiennent la certification.

##### Autres sources d'information :

##### Lieu(x) de certification :

Saint herblain (44, Loire Atlantique)

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Saint Herblain (44, Loire Atlantique)

##### Historique de la certification :

**Certification suivante :** Dessinateur-concepteur en CAO DAO bâtiment et architecture